

ACTIVITÉ DE CONSULTATION PUBLIQUE
Concept préliminaire du réaménagement
urbain de la rue Notre-Dame du Vieux-
Gatineau

PRÉPARÉ PAR

15 OCTOBRE 2018



 Hill+Knowlton
Stratégies

TABLE DE MATIÈRES

1. CONTEXTE	1
1.1. PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT URBAIN DE LA RUE NOTRE-DAME	1
1.2. MANDAT DE HILL+KNOWLTON STRATÉGIES	1
2. ACTIVITÉ DE CONSULTATION PUBLIQUE– SEPTEMBRE 2018	2
2.1. DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE CONSULTATION PUBLIQUE	2
2.2. RECUEIL DES COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS	2
2.3. PROFIL DES RÉPONDANTS AU QUESTIONNAIRE	3
3. ANALYSE DES RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE	4
3.1. NIVEAU D'ACCORD AVEC LA VISION PROPOSÉE	4
3.2. NIVEAU D'IMPORTANCE ATTRIBUÉ AUX PROPOSITIONS DU CONCEPT D'AMÉNAGEMENT	5
4. RÉSULTATS DE L'ACTIVITÉ DE CONSULTATION PUBLIQUE	7
4.1. PRINCIPE 1: MOBILITÉ, CONNECTIVITÉ ET STATIONNEMENT	7
4.2. PRINCIPE 2 : AMÉNAGEMENT NATUREL ET URBAIN	8
4.3. PRINCIPE 3: TISSU URBAIN ET VITALITÉ COMMERCIALE	9
4.4. CONCLUSION	10
4.5. PROCHAINES ÉTAPES	10

1. CONTEXTE

1.1. PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT URBAIN DE LA RUE NOTRE-DAME

Le réaménagement de la portion commerciale de la rue Notre-Dame a été identifié, dans le cadre de la démarche de revitalisation urbaine intégrée (RUI) du Vieux-Gatineau, comme une priorité dans les efforts de revitalisation du secteur. Plusieurs activités de participation publique auprès des résidents et des parties prenantes du secteur ont été menées dans le cadre de la démarche de la RUI du Vieux-Gatineau depuis son amorce en 2014 afin d'établir des orientations pour guider le réaménagement du secteur de concert avec les résidents et les groupes d'organismes du milieu.

En avril 2017, la Ville de Gatineau a octroyé un mandat à la firme d'urbanisme APUR afin de définir un concept de réaménagement urbain pour l'emprise du domaine public du tronçon commercial de la rue Notre-Dame, ainsi que pour les deux places publiques du Cénotaphe et du Marché. Dans le cadre de ce mandat, plusieurs rencontres ont eu lieu avec les membres du « chantier aménagement » de la RUI du Vieux-Gatineau afin de guider l'élaboration du concept préliminaire. Une première rencontre a eu lieu en septembre 2017 afin de valider la vision globale du secteur de la rue Notre-Dame et de discuter de sa fonctionnalité. En avril 2018, une deuxième rencontre a permis de présenter la vision et les concepts préliminaires et de recueillir des commentaires.

En septembre 2018, une activité de consultation publique a eu lieu afin de présenter le concept préliminaire du réaménagement de la rue Notre-Dame et de recueillir les commentaires des citoyennes et citoyens, commerçants et des organismes du milieu.

1.2. MANDAT DE HILL+KNOWLTON STRATÉGIES

Les services de Hill+Knowlton Stratégies ont été retenus par la firme d'urbanisme APUR pour accompagner la Ville de Gatineau dans la conception et la mise en œuvre de l'activité de consultation publique sur le concept préliminaire de réaménagement de la rue Notre-Dame. Dans le cadre de ce mandat, Hill+Knowlton Stratégies a participé à la conception des outils de consultation et à l'animation de l'activité de consultation publique, et a été responsable de la rédaction du rapport sur les résultats de cette activité.

2. ACTIVITÉ DE CONSULTATION PUBLIQUE – SEPTEMBRE 2018

L'activité de consultation publique du 10 septembre 2018 avait pour objectif de présenter le concept préliminaire de réaménagement urbain de la rue Notre-Dame à la population, aux commerçants et aux organismes du milieu, et de recueillir leurs commentaires. L'activité du 10 septembre dernier marquait ainsi la deuxième phase de ce processus de consultation publique.

Quarante personnes ont participé à l'activité de consultation publique et vingt-six ont répondu au questionnaire disponible sur place. Un peu plus de la moitié des personnes ont participé à titre de représentants d'associations ou de groupes d'intérêt œuvrant principalement dans le secteur du Vieux-Gatineau. Parmi ceux-ci, notons la présence de plusieurs commerçants et propriétaires d'immeubles de la rue Notre-Dame.

2.1. DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE CONSULTATION PUBLIQUE

Une activité de consultation de type « portes ouvertes » a eu lieu entre 17h00 et 20h00, au Campus 3, situé au 196, rue Notre-Dame.

Au cours de cette activité, des panneaux d'information ont été disposés dans la salle pour permettre aux participants d'avoir plus d'informations au sujet du concept d'aménagement proposé. Deux présentations du concept d'aménagement préliminaire suivi d'une courte période de questions ont eu lieu au cours de l'activité. De nombreux représentants de l'équipe de projet étaient présents dans la salle pour échanger avec les participants, afin de recueillir leurs commentaires et de répondre aux questions. Différents outils pour recueillir les commentaires ont été utilisés lors de cette activité et sont décrits dans la section suivante.

2.2. RECUEIL DES COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS

Un questionnaire a été développé afin de recueillir les commentaires des participants et de leur permettre d'indiquer le niveau d'importance qu'ils attribuent aux propositions du concept préliminaire. Vingt-six (26) questionnaires ont été recueillis lors de l'activité. Les résultats présentés dans la section suivante du rapport sont calculés selon le nombre total de réponses pour chaque question.

Le questionnaire, axé sur l'appréciation de la vision et des propositions du concept préliminaire du réaménagement urbain de la rue Notre-Dame du Vieux-Gatineau, a également donné l'occasion aux participants de laisser des commentaires additionnels. Plus de la moitié des participants qui ont rempli le questionnaire ont laissé des commentaires additionnels.

En plus du questionnaire, les participants ont partagé leurs commentaires lors des échanges avec les membres de l'équipe de projet durant la période « portes ouvertes », ainsi qu'à travers les deux périodes de questions qui

ont suivi les présentations. Un représentant d'un organisme a également soumis un mémoire. Tous les commentaires reçus ont été analysés et pris en compte dans ce rapport.

2.3. PROFIL DES RÉPONDANTS AU QUESTIONNAIRE

Différentes questions posées sur le questionnaire ont permis d'en savoir plus sur le profil des participants à la consultation.

- *Raison de la visite* : Pour environ un tiers des participants, la raison principale pour visiter la rue Notre-Dame vient du fait qu'ils résident à proximité. Les autres raisons les plus fréquemment mentionnées sont pour le travail ou pour aller au marché.
- *Groupe d'âge* : Près de la moitié des participants ayant rempli le questionnaire ont entre 55 et 64 ans. Les autres groupes d'âges sont également représentés parmi les participants.
- *Lieu de résidence* : La vaste majorité des participants habitent à proximité du secteur, travaillent sur la rue Notre-Dame ou y ont un commerce.

Les informations recueillies sur le profil des répondants au questionnaire permettent donc d'affirmer que les participants connaissent très bien le secteur et l'état actuel de la rue Notre-Dame, puisqu'ils habitent à proximité ou la fréquentent régulièrement.

3. ANALYSE DES RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE

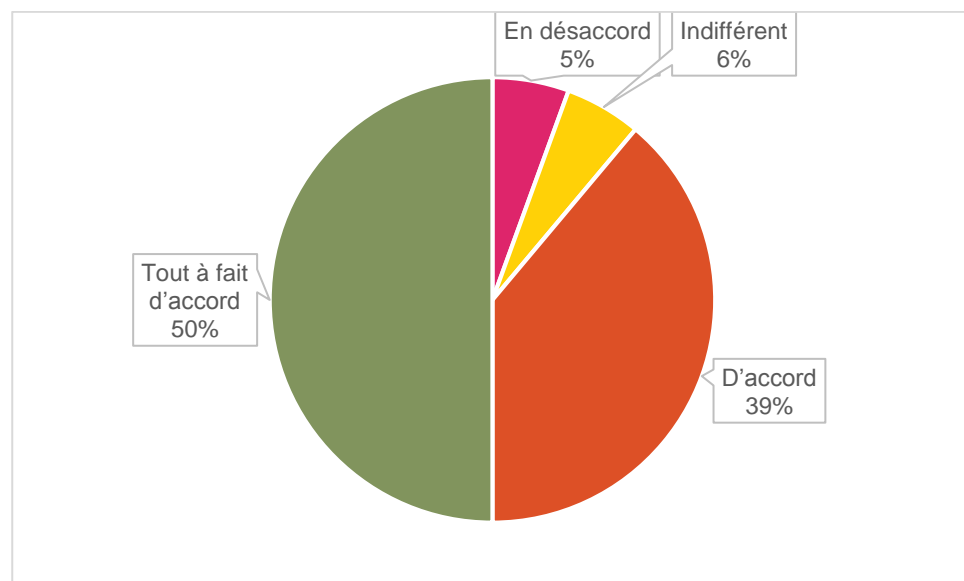
3.1. NIVEAU D'ACCORD AVEC LA VISION PROPOSÉE

Le questionnaire décrit la vision pour le réaménagement de la rue Notre-Dame comme suit :

- « Une rue d'ambiance vivante, colorée et à l'échelle humaine, composée d'une porte d'entrée verdoyante et d'un cœur commercial.
- Un milieu inclusif et multigénérationnel recherché pour y vivre, travailler, magasiner, se divertir et se récréer. »

89 % des répondants sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec cette vision proposée pour le réaménagement de la rue Notre-Dame.

Graphique 1: Niveau d'accord avec la vision proposée



Plusieurs commentaires des participants indiquent leur appui à différents éléments de la vision. Aucun commentaire n'exprime directement des raisons de désaccord avec la vision proposée (5 % des réponses). L'analyse des différentes propositions du concept de réaménagement préliminaire permet de mieux comprendre le niveau d'appréciation du concept dans son ensemble, incluant la vision proposée.

3.2. NIVEAU D'IMPORTANCE ATTRIBUÉ AUX PROPOSITIONS DU CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

Les participants ont indiqué le niveau d'importance attribué aux propositions reliées au concept préliminaire de réaménagement urbain de la rue Notre-Dame sur une échelle de 1 à 5 (1 étant « peu important » et 5 étant « très important »). Dans le graphique sur la page suivante, les propositions sont présentées en ordre d'importance selon le pourcentage des répondants qui ont indiqué que la proposition était « importante » (4) ou « très importante » (5).

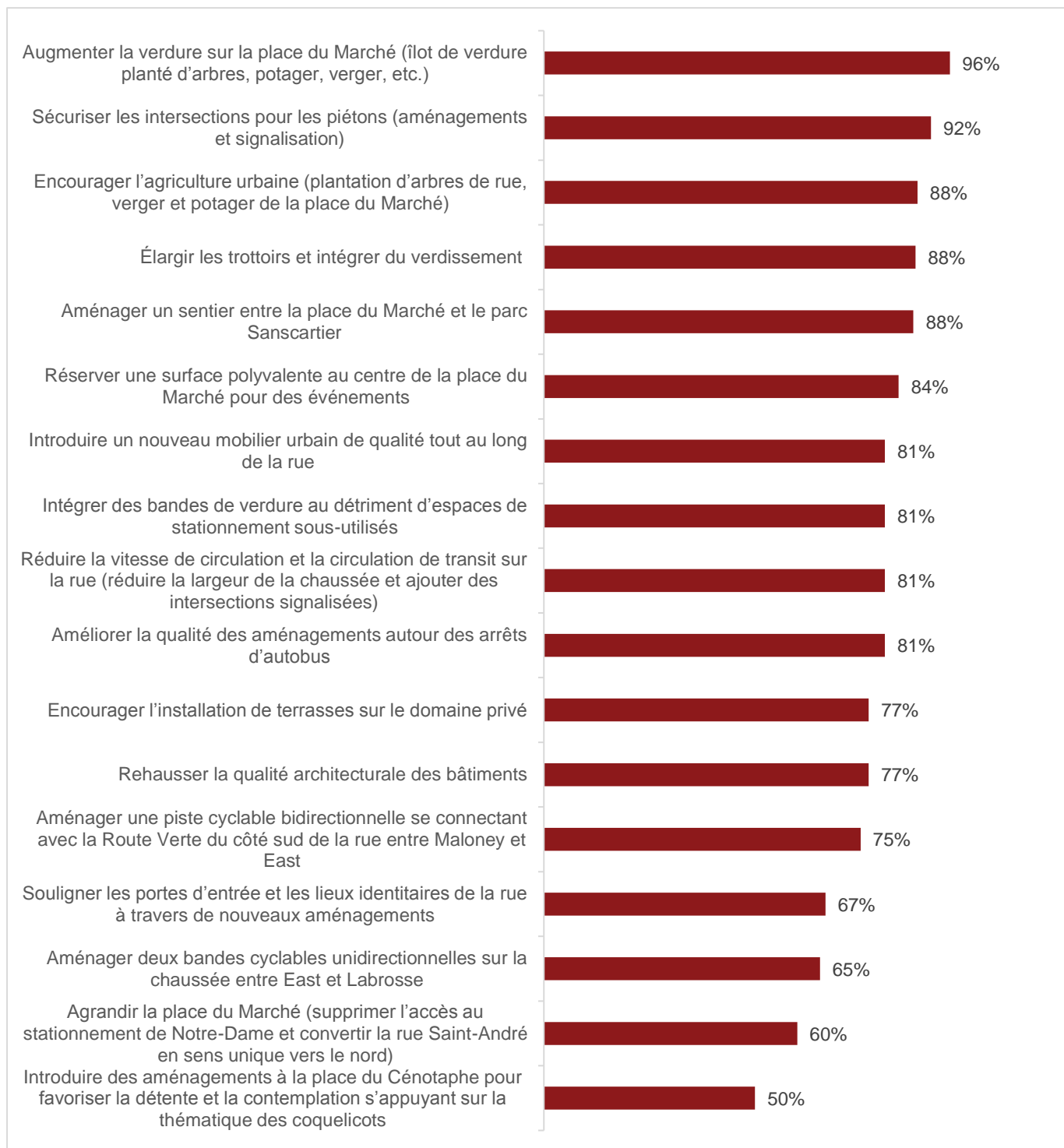
Selon les résultats du questionnaire, les propositions les plus importantes portent sur l'augmentation de la verdure (sur la place du Marché, à travers l'agriculture urbaine et sur les trottoirs) et les aménagements visant à améliorer l'expérience piétonne (sécurisation des intersections, élargissement de trottoirs et aménagement d'un sentier entre la place du Marché et le parc Sanscartier).

Les propositions considérées comme étant moins importantes, tout en recevant l'appui d'une majorité des participants, sont les suivantes :

- Souligner les portes d'entrée et les lieux identitaires des rues à travers de nouveaux aménagements (67 %)
- Aménager deux bandes cyclables unidirectionnelles sur la chaussée entre East et Labrosse (65 %)
- Agrandir la place du Marché (supprimer l'accès au stationnement de Notre-Dame et convertir la rue Saint-André en sens unique vers le nord) (60 %)
- Introduire des aménagements à la place du Cénotaphe pour favoriser la détente et la contemplation s'appuyant sur la thématique des coquelicots (50%).

Il est toutefois important de souligner si ces propositions sont moins importantes pour les participants, ce n'est pas parce qu'un grand nombre de répondants les considèrent comme « peu important », mais plutôt un plus grand nombre de réponses neutres, indiquant que la proposition n'était ni importante, ni peu importante (3 sur 5). Dans la section suivante du rapport, l'analyse de l'ensemble des résultats de la consultation, incluant les commentaires, fournit des explications supplémentaires sur les niveaux d'importance attribués aux propositions par les participants.

Graphique 2. Propositions en ordre d'importance



4. RÉSULTATS DE L'ACTIVITÉ DE CONSULTATION PUBLIQUE

De façon générale, l'analyse des résultats du questionnaire et des commentaires reçus démontre que les participants à la consultation appuient la vision, les objectifs et propositions dans le cadre du concept préliminaire de réaménagement urbain de la rue Notre-Dame. Ce soutien se voit notamment dans l'appui à la vision, avec 89 % des répondants au questionnaire indiquant qu'ils étaient « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec la vision proposée.

Cette section analyse les résultats de l'activité de consultation selon les trois principes du concept de réaménagement proposé à partir des commentaires reçus et des résultats quantitatifs du questionnaire.

4.1. PRINCIPE 1: MOBILITÉ, CONNECTIVITÉ ET STATIONNEMENT

Plusieurs propositions du concept de réaménagement visent à améliorer la mobilité, la connectivité des différents lieux dans le secteur et à optimiser l'espace dédié au stationnement. Dans l'ensemble, ces propositions ont reçu un fort appui de la part des participants, particulièrement la sécurisation des intersections pour les piétons (92%), l'aménagement d'un sentier entre la place du Marché et le parc Sanscartier (88%), la réduction de la vitesse de circulation et la circulation de transit sur la rue (81%) et l'amélioration de la qualité des aménagements autour des arrêts d'autobus (81%). Par ailleurs, plusieurs participants ont indiqué que les conditions actuelles sur la rue Notre-Dame sont un facteur qui décourage la marche et le vélo et que les changements proposés permettront d'améliorer la sécurité des piétons et cyclistes dans le secteur.

Les deux propositions concernant les aménagements cyclables (aménager une piste cyclable bidirectionnelle se connectant avec la Route Verte du côté sud de la rue entre Maloney et East; et, aménager deux bandes cyclables unidirectionnelles sur la chaussée entre East et Labrosse) ont été attribués un niveau d'importance relativement moindre, 75% et 65 %, respectivement. Par ailleurs, la cohabitation des vélos et des automobiles, de même que la sécurité des aménagements cyclables sont des thèmes qui sont revenus à plusieurs reprises à travers les échanges avec les participants. Alors que certains participants ont soulevé des questions quant au choix d'aménagement cyclable proposé, d'autres ont proposé des idées pour élargir le réseau cyclable, notamment en ajoutant une connexion sur East entre la rue Notre-Dame et la piste du Rapibus.

De façon générale, si certains participants remettent en question le choix d'aménagement cyclable proposé, on constate un fort appui à l'ajout d'infrastructure cyclable, tant que les aménagements permettent une bonne cohabitation entre les différents modes de transport et le déplacement sécuritaire des vélos, automobilistes et piétons. Pour certains, il est important que les aménagements cyclables soient accompagnés d'autres mesures d'apaisement de la circulation et des aménagements qui favoriseraient une réduction de la vitesse sur la rue de même que la cohabitation des vélos et des automobiles dans la rue.

Ainsi, il semble avoir consensus qu'une amélioration de l'infrastructure cyclable et piétonne est nécessaire afin d'accroître la mobilité et rendre le transport actif plus sécuritaire dans le secteur, tel que propose le concept de réaménagement préliminaire.

4.2. PRINCIPE 2 : AMÉNAGEMENT NATUREL ET URBAIN

Un grand nombre de propositions porte sur l'aménagement naturel et urbain de la rue Notre-Dame. L'analyse des résultats du questionnaire et des commentaires reçus démontre un très fort appui aux propositions qui portent sur le verdissement du site, tel que l'intégration de bandes de verdure sur les trottoirs (88 %) au détriment d'espaces de stationnement sous-utilisés (81 %), la promotion de l'agriculture urbaine (88 %) et l'augmentation de la verdure sur la place du Marché (96 %). En plus d'appuyer la proposition d'introduire un nouveau mobilier urbain de qualité tout au long de la rue (81 %), certains commentaires proposent d'ajouter des aménagements spécifiques à la place du Marché, tels que des fontaines d'eau ou des serres urbaines. D'autres soulignent que le mobilier urbain doit être pensé pour accommoder tous les groupes d'âge et les personnes à mobilité réduite, et qu'il faut penser à l'accessibilité universelle dans le cadre de l'ensemble des aménagements proposés sur la rue Notre-Dame. Pour leur part, le Centre de pédiatrie sociale de Gatineau souhaite une augmentation des terrains de jeux pour enfants dans les aménagements proposés dans le quartier, tel que décrit dans le mémoire que cet organisme a soumis au comité de la RUI du Vieux-Gatineau et la Ville de Gatineau.

Globalement, les aménagements proposés pour la place du Marché ont été très bien reçus par les participants, qui appuient l'intention de mettre en valeur la place. En particulier, les aménagements pour le verdissement de la place ont reçu un très fort appui dans les commentaires reçus, incluant le verger et les zones potagers, ainsi que le choix de matériaux perméables et la bio rétention. D'autres commentaires ont appuyé le fait que le concept proposé permettra d'accueillir différentes utilisations de l'espace, et la proposition de réserver une surface polyvalente au centre de la place du Marché pour des événements a été attribué un niveau d'importance de 84 %.

Par contre, la proposition d'agrandir la place du Marché en supprimant l'accès au stationnement de Notre-Dame et en convertissant la rue Saint-André en sens unique vers le nord est perçue comme moins importante (60 %). Certains participants ont soulevé des préoccupations quant aux changements proposés au stationnement autour de la place du Marché en raison de fréquentation importante de la place du Marché lors des spectacles et la fin de semaine et la crainte qu'il manquera du stationnement à proximité du Marché. Pour d'autres participants, même si des places de stationnement sont disponibles dans les rues à proximité de la place du Marché, il faut s'assurer que la signalisation et l'aménagement des trottoirs sont adéquats afin d'encourager ceux qui devront se stationner plus loin à se rendre jusqu'à la place du Marché en sécurité. Les préoccupations entourant le stationnement sont donc concentrées sur les changements proposés autour de la place du Marché, en raison de sa vocation de lieu de rassemblement.

Finalement, la proposition d'aménagement de la place du Cénotaphe est considérée importante par seulement 50% des participants, qui la jugent moins prioritaire que les autres. Par ailleurs, la proposition de souligner les portes d'entrée et les lieux identitaires de la rue à travers de nouveaux aménagements est également vue comme moins importante (67 %), comparée aux propositions visant le verdissement du secteur et l'amélioration de la sécurité. En lien avec ces aménagements, certains questionnent si l'éclairage proposé pourrait créer un enjeu de pollution lumineuse pour les résidents du quartier. Pour d'autres participants, l'éclairage est un élément central pour augmenter la sécurité de l'espace et la beauté de l'aménagement et, donc, pour augmenter la fréquentation du lieu.

Il est toutefois également important de souligner que plusieurs commentaires positifs à l'égard du concept d'aménagement proposé pour la place du Cénotaphe ont été partagés lors de l'activité de consultation, en particulier le concept de réaménagement basé sur les coquelicots. Toutefois, quelques participants ont mentionné que le bruit de la rue à la place du Cénotaphe pourrait avoir un impact négatif sur la fréquentation de la place, malgré les aménagements proposés. Ainsi, dans l'ensemble, les commentaires des participants semblent appuyer le constat que la place du Cénotaphe n'est actuellement pas un endroit agréable à fréquenter, et démontrent un appui à sa mise en valeur, ce qui est toutefois jugé moins prioritaire que les autres propositions d'aménagement.

L'activité de consultation a donc permis de démontrer que malgré quelques réserves en lien avec les changements proposés au stationnement, les aménagements visant le verdissement du secteur et la mise en valeur des places publiques, surtout de la place du Marché, sont fortement appuyés par les participants.

4.3. PRINCIPE 3: TISSU URBAIN ET VITALITÉ COMMERCIALE

Deux propositions ciblent l'amélioration du tissu urbain et de la vitalité commerciale. Premièrement, la proposition de rehausser la qualité architecturale des bâtiments (77 %), et, deuxièmement, celle d'encourager l'installation de terrasses sur le domaine privé (77 %).

Les commentaires reçus des participants et l'évaluation faite par les répondants au questionnaire démontrent un solide appui à ces propositions. Toutefois, quelques commentaires soulignent qu'il faut également fournir un soutien supplémentaire aux commerçants, notamment dans le cadre des démarches pour avoir un permis pour l'installation de terrasses. Il a également été suggéré de penser à des mesures pour encourager l'installation de nouveaux commerces sur la rue à la suite des travaux. Plusieurs commentaires ont également mis de l'avant le besoin de bien communiquer avec les commerçants de la rue Notre-Dame afin de minimiser l'impact des travaux sur l'activité commerciale. Dans cette perspective, il a été suggéré à plusieurs reprises que soient mises en place des mesures de mitigation pour faciliter l'accès aux commerces durant les travaux et diffuser l'information sur le calendrier des travaux en avance aux commerçants. En lien avec le tissu urbain, un participant a indiqué son appui au développement d'un milieu commercial mixte, tel que mis de l'avant par la

vision proposée, et suggère qu'en parallèle, la création de nouveaux logements abordables ou communautaires devrait être une priorité afin de s'assurer que le secteur demeure un milieu inclusif.

Ces résultats permettent donc d'affirmer qu'il y a un fort appui aux propositions visant l'amélioration de la vitalité commerciale en lien avec la vision d'un secteur inclusif, tout en soulignant l'importance de minimiser l'impact des travaux sur la vitalité commerciale et de soutenir des démarches parallèles permettant d'assurer l'inclusivité du milieu.

4.4. CONCLUSION

L'activité de consultation publique a permis de recueillir les commentaires des résidents et des commerçants du secteur, ainsi que des représentants de différents organismes. Dans l'ensemble, les participants avaient une excellente connaissance du secteur de la rue Notre-Dame, en raison de leur lieu de résidence, de leurs habitudes de fréquentation du cœur commercial de la rue Notre-Dame et du fait que plusieurs ont un commerce sur cette rue. Par ailleurs, plusieurs participants ont souligné leur appréciation de la démarche de consultation de la Ville et de l'écoute accordée aux commentaires des citoyens.

De façon générale, la consultation a permis de démontrer un appui important à la vision et aux propositions mises de l'avant pour la rue Notre-Dame dans le concept de réaménagement urbain préliminaire. Les propositions visant le verdissement de la rue, l'amélioration de la sécurité pour les cyclistes et piétons, la connectivité entre les lieux de destination et la mise en valeur de la place du Marché sont particulièrement bien accueillies. Si certaines propositions sont jugées moins importantes par certains participants, il s'agit d'une question de priorisation et non pas d'opposition. Ainsi, selon l'analyse des commentaires et des résultats du questionnaire, il est possible d'affirmer que le concept d'aménagement préliminaire est bien reçu par les résidents, commerçants et organismes du secteur.

4.5. PROCHAINES ÉTAPES

Le concept préliminaire d'aménagement sera finalisé à la lumière des commentaires reçus à travers la consultation de la population et des partenaires au cours de l'automne 2018. Le rapport de consultation publique et le concept d'aménagement final pour le projet de réaménagement urbain de la rue Notre-Dame seront déposés au début de l'hiver 2018, accompagnés de la stratégie de mise en œuvre.

Préparé par



■ Hill+Knowlton
Stratégies